

LES FILMS DU BAL ET FANTA SY PRÉSENTENT

APRÈS **ATLANTIQUE**

# DAHOMÉY

LE NOUVEAU FILM DE

## MATI DIOP



Ours d'Or

74

Internationale  
Filmfestspiele  
Berlin

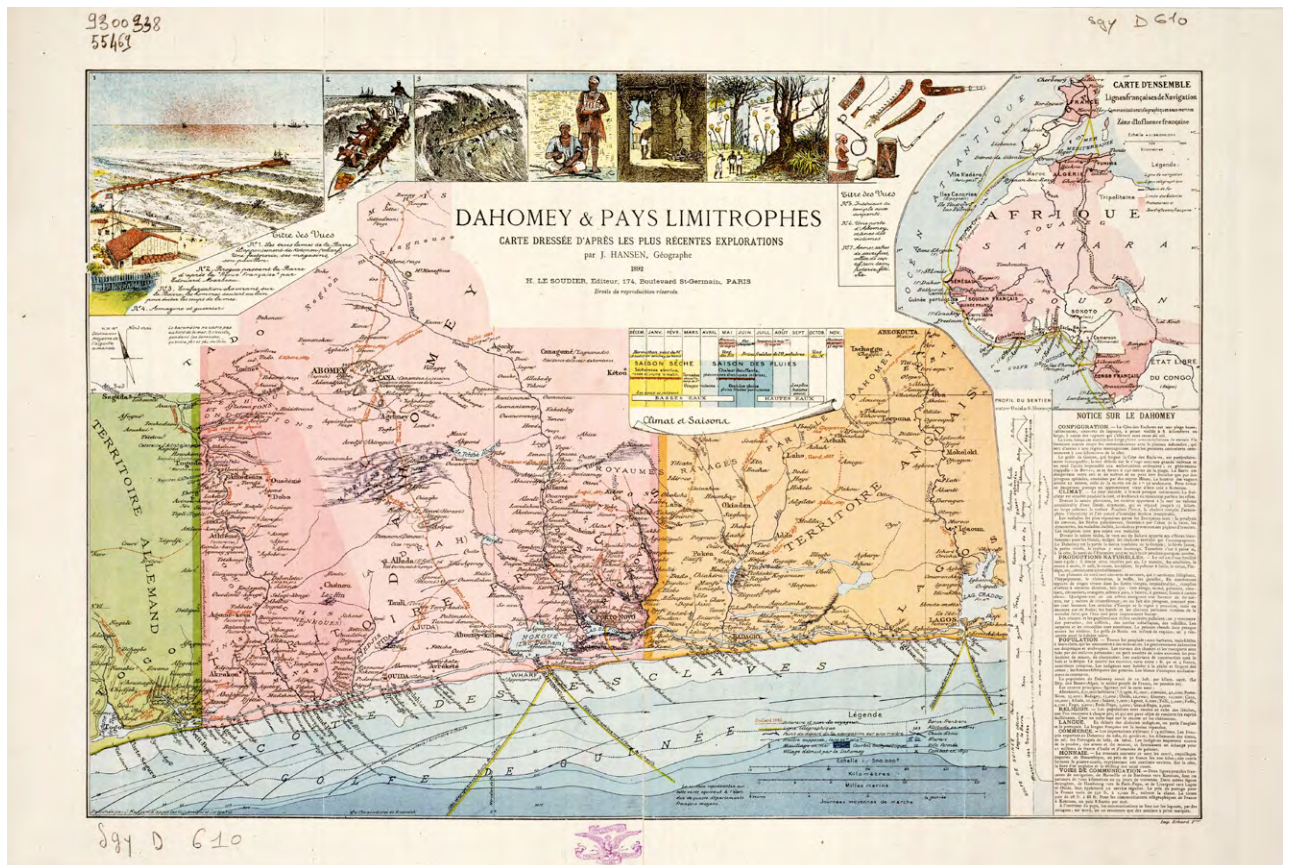
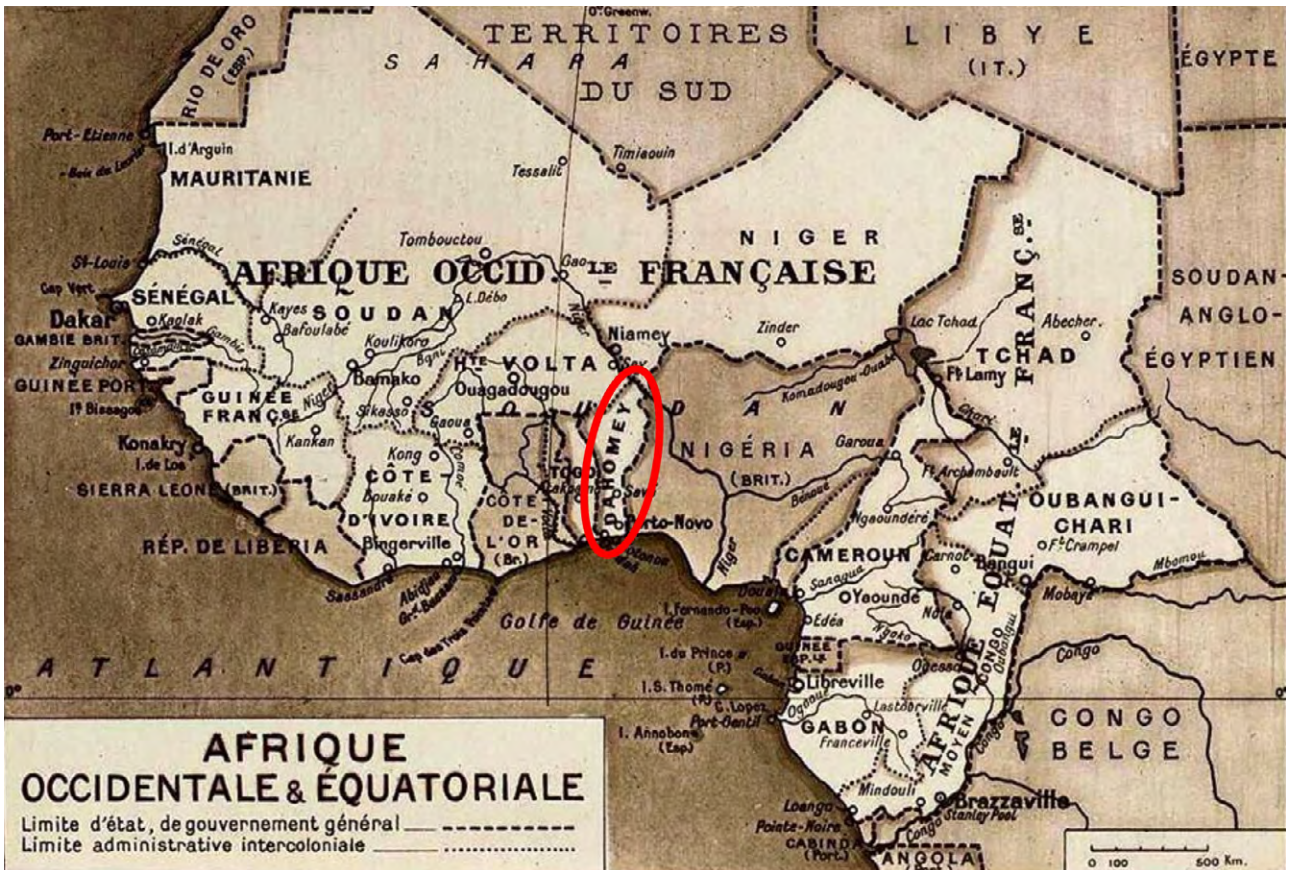


ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR MATI DIOP. IMAGE JOSÉPHINE DROUIN-VIALLARD. MONTAGE GABRIEL GONZALEZ. TEXTE - VOIX DES TRÉSORS - MAKENZY ORCEL. PRODUIT PAR EVE ROBIN, JUDITH LOU LÉVY, MATI DIOP. MUSIQUES DEAN BLUNT, WALLY BADAROU. <sup>SON</sup> CORNEILLE HOUSSOU, NICOLAS BECKER, CYRIL HENRI. ASSISTANT MISE EN SCÈNE GILDAS ADANNOU. PRODUCTRICE EXÉCUTIVE CHRISTIANE CHABI KAO. PRODUCTRICE ASSOCIÉE AMA AMPADU. AVEC LES INTERVENANTS DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI IMELDA BATAMOUSSI, DJANE CAKPO, CHAMELIE DOGNON, MORIAS AGBESSI, GILBERT GODOVO, GILDAS ADANNOU, JOSEPH KEDJE, GAËL DAAYO, ROSE OUEMEHO, HABIB AHANDESSI, MARYLINE ABOSSI, DIDIER SEDOHA, NASSANGADE RAIMI, BASSITOU NOUATIN, JOËL TCHOËBE, EDHA GONTRAN, DONALD GBOSSA, YVON KOSSOU-YOVO, MESSI BOCO, ODILON GBENONTIN, KEVIN DA-SILVA. AVEC L'ÉQUIPE DES CONSERVATEURS ET REBASSEURS DE L'EXPOSITION CALIXTE BIAH, ABDLOULAYE IMOROU, PAUL TIMOTHÉE DOTO, JULES BOCCO, RICHARD J. V. SOGAN, DIDIER DONATIN, ALIHONOU ET LE COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION ALAIN GODOU. UNE PRODUCTION LES FILMS DU BAL & FANTA SY EN COPRODUCTION AVEC ARTE FRANCE CINÉMA AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EN PARTENARIAT AVEC LE CNC ET LE FOPICA AVEC LA PARTICIPATION DE ARTE FRANCE DISTRIBUTION FRANCE & VENTES INTERNATIONALES LES FILMS DU LOSANGE AFFICHE ROCH GENAU

LES FILMS DU BAL *Fanta Sy* arte



# Dossier pédagogique du film





# Dossier pédagogique du film **DAHOMEY** de **Mati Diop**, 2024

Réalisé par **Bénédicte Laplane** et **Marie Saumet**,  
professeures agrégées d'Histoire-Géographie

---

Pour bien comprendre et faire comprendre le film *Dahomey*, ce film puissant qui mêle passé et présent, histoire et fantastique, fiction et documentaire, et les différents enjeux de la question des restitutions des biens culturels pillés par les puissances colonisatrices, nous avons préparé ce dossier qui a pour objectif d'aider à organiser une exploitation en amont et en aval de la projection du film. Ce dossier s'adresse en priorité aux professeurs de lycée puisque le public visé est celui des Premières et Terminales pour lesquels cinq activités pédagogiques variées sont proposées.

## SOMMAIRE

- I. Présentation du film et de sa réalisatrice Mati Diop (dossier de presse)**
- II. Eclairage historique et historiographique**
  - 1. La construction du Royaume du Dahomey et les ambitions coloniales européennes
  - 2. La période de la décolonisation
  - 3. La période post-coloniale
  - 4. Un débat sur les restitutions qui ressurgit dans le contexte des questions mémorielles
  - 5. Les questions soulevées par les demandes de restitution
- III. Propositions d'activités pédagogiques**
  - 1. Activité 1 : histoire et histoire des arts, présentation des œuvres d'art protagonistes du film
  - 2. Activité 2 : Les métiers du patrimoine en action autour des enjeux de conservation d'une œuvre d'art
  - 3. Activité 3 : La restitution en débat
  - 4. Activité 4 : un enjeu d'avenir pour les musées
  - 5. Activité 5 : Faire parler une œuvre, la question de la réappropriation culturelle (les œuvres, la langue, le sacré...)
- IV. Documents d'accompagnement et bibliographie**
- V. Séquençage et citations du film *Dahomey* (1h08)**

### I. Présentation du documentaire, de la réalisatrice Mati Diop (*dossier de presse*)

Mati Diop est une actrice et réalisatrice franco-sénégalaise. Elle est née à Paris en 1982. Elle incarne une nouvelle voix du cinéma français et africain. En 2024, elle remporte l'Ours d'or au Festival international du film de Berlin pour *Dahomey*. Le film retrace la restitution par la France de 26 trésors royaux datant de l'ancien royaume du Dahomey au Bénin en novembre 2021.

### II. Eclairage historique et historiographique

Le Dahomey est une entité politique préexistante à la colonisation et qui parvient à survivre à plusieurs décennies de colonisation. Le royaume du Dahomey est le noyau territorial de construction nationale du Bénin actuel, ce qui représente une forme de continuité de la souveraineté territoriale et de frontières antérieures à la colonisation avec le réemploi de noms d'anciennes entités politiques africaines.

#### 1. La construction du Royaume du Dahomey et les ambitions coloniales européennes

Le XVI<sup>ème</sup> est le siècle de formation du Dahomey.

En 1716, le roi Agadja obtient l'indépendance face au royaume d'Alladra et commence une politique de conquête territoriale. Le territoire s'étend du plateau d'Abomey jusqu'au littoral en 1724, ce qui place le Dahomey comme partenaire économique des Européens et principal fournisseur de la traite, tout en continuant ses conquêtes avec le royaume d'Hueda.

Ce royaume est centralisé autour du rituel de l'Hwetanu qui est la grande collecte de tributs des royaumes et territoires conquis par le Dahomey. Les officiers nommés par le roi forment la bureaucratie.

Le royaume est structuré par la guerre et développe une éthique martiale. La puissance militaire est incarnée par le bataillon d'élite féminin, les Agojié. L'Etat met en scène ces femmes qui peuvent recevoir une formation militaire, contrairement aux royaumes voisins.

Des tensions apparaissent entre les Fons (groupe ethnique favorisé) et les autres communautés béninoises (ce qui explique le changement de nom à l'indépendance).

Lors de la première moitié du XIX<sup>ème</sup>, le pays se tourne vers la production et l'exportation de produits comme l'huile de palme notamment après l'arrêt de la traite décidé par les Européens. Le royaume se couvre d'un réseau de nouveaux palais pour contrôler les communautés rurales.

La lutte contre les ambitions coloniales françaises et britanniques prend de l'ampleur lors de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. En 1851 le traité d'amitié signé entre le Dahomey et la France n'empêche pas la montée des tensions. En 1882, le royaume du Dahomey est placé sous protectorat.

En 1889, les troupes françaises sont engagées lors de la Première guerre du Dahomey qui aboutit à la perte de souveraineté sur Porto-Novo et Cotonou, puis en 1892 l'entrée des troupes françaises menées par l'officier Alfred Dodds dans la capitale Abomey, après deux ans de résistance du roi Gbéhanzin (ou Béhanzin), conduit au pillage du palais princier et au vol des objets royaux qui sont les protagonistes du film *Dahomey*. Le roi Gbéhanzin est contraint à la reddition en 1894.

- *Atlas historique de l'Afrique*, F-X. Fauvelle et I. Surun, Autrement, 2019

## **2. La période de la décolonisation**

En 1946, l'après-Seconde Guerre mondiale est un contexte favorable aux demandes des colonisés (faiblesse des colonisateurs, défaite de la France, soutien des Etats-Unis au mouvement de décolonisation). La France ne peut garder son empire colonial tel quel, malgré son refus d'envisager les indépendances (conférence de Brazzaville en 1944). Elle abolit le travail forcé, reconnaît la citoyenneté française des habitants des colonies. L'empire est remplacé par « l'union française » mais les 30 millions d'Africains français envoient 23 députés à l'Assemblée Nationale tandis que les 45 millions de Français métropolitains en élisent 550.

En 1956, ce système inégal atteint ses limites en pleine guerre d'Algérie et les revendications indépendantistes montent. La loi-cadre du ministre Gaston Defferre fixe une plus grande autonomie politique. Leopold Sedar Senghor prône en 1959 la création d'une grande Fédération du Mali rassemblant le Sénégal, le Soudan, le Dahomey et la Haute-Volta, pour lutter contre une possible « balkanisation de l'Afrique » mais cette idée est torpillée par Félix Houphouët-Boigny et par ces embryons de gouvernements créés par la loi Defferre.

En août 1960, le Dahomey, futur Bénin, gagne son indépendance en même temps que le Niger et la Haute-Volta, futur Burkina Faso...

De nombreux futurs leaders africains ont fait leurs premières armes politiques en ayant été députés de l'Assemblée nationale comme Sourou Migan Apithy, qui sera président de la République du Dahomey de 1964 à 1965.

Le Bénin connaît 5 coups d'Etat entre 1964 et 1972 liés à la militarisation du pouvoir politique, aux antagonismes ethniques et aux problèmes de développement et de corruption.

Durant cette période les premières voix demandant les restitutions se font entendre. Les élites africaines à Lagos, Kinshasa mais aussi Londres ou Paris plaident pour une reconnexion collective avec la culture africaine et défendent une approche universaliste de l'art qui dépasse une vision purement occidentale.

- [B. Droz, \*Histoire de la décolonisation au XX<sup>ème</sup>\*, 2006](#)
- [B. Savoy, \*Le long combat de l'Afrique pour son art\*, édition française, 2023](#)

## **3. La période post-coloniale**

Les premières demandes de restitutions sont formulées dès les années 1960 par le Bénin. Elles sont relayées par les institutions internationales dans les années 1970.

En 1965, Joachim Paulin dans *Bingo*, un magazine panafricain paraissant à Dakar, clame « rendez-nous l'art nègre » ! Dans son éditorial au vitriol il décrit les pratiques de captation continue des missionnaires, explorateurs et « autres brocanteurs » et la nécessité de récupérer les arts plastiques « pour le chemin qu'il (...) reste à parcourir ». Cet article est le prélude au Festival mondial des arts nègres voulu par Senghor qui eut lieu l'année suivante, en 1966.

En octobre 1973, à la tribune de l'ONU, Mobutu dénonce « le pillage sauvage et systématique de toutes [les] œuvres artistiques [africaines]. » « Nous sommes pauvres non seulement économiquement, mais aussi culturellement ». « Je demande que cette Assemblée générale vote une résolution demandant aux puissances riches qui possèdent des œuvres d'art des pays pauvres d'en restituer une partie afin que nous puissions enseigner à nos enfants et à nos petits-enfants l'histoire de leur pays ». Cette résolution de l'ONU est votée à l'unanimité des voix, sans les puissances coloniales qui s'abstiennent.

Les arguments utilisés par les directeurs des musées européens à cette époque pour s'opposer aux demandes de restitution sont ceux qui resserviront plus tard.

Les discours mettent en avant la dimension légale des acquisitions muséales et s'opposent à la dimension émotionnelle des demandes de restitution. « Tout ce que nous possédons nous est parvenu légalement » formule David Wilson, directeur du British Museum de 1977 à 1992.

Un autre argumentaire se développe pour disqualifier les compétences et les infrastructures muséales des Etats fraîchement indépendants.

Enfin les musées européens vont valoriser la dimension universelle de leurs collections et s'opposer à la dimension nationaliste et identitaire de revendications nationales africaines. Il serait « irresponsable de céder au nationalisme des pays en développement » est la réponse du directeur général des Musées nationaux de Berlin-Ouest.

Le débat public sur ces questions s'intensifie entre 1978 et 1982 en France où Pierre Quoniam, inspecteur des musées de France, appelle à un « effort d'intelligence » pour définir une position juste et durable sur les restitutions.

Ces arguments, puis le silence et l'oubli qu'on leur a opposés ont démobilisé les activistes. Une période d'amnésie neutralise un temps la question des restitutions face à l'urgence des choix économiques pour le développement des Etats africains et des premières préoccupations environnementales au niveau international (avertissement sur le réchauffement climatique dès les années 1970). Cette période marque pour les *Post-colonial studies* une « défaite postcoloniale ».

A connaître : les « *Post-colonial studies* » nées dans les années 1970 : c'est une relecture de l'histoire coloniale en articulant une critique de la domination concrète mise en œuvre par les nouveaux maîtres avec celle, moins évidente et moins étudiée, d'une domination culturelle et psychique des sociétés dominées et des colonisés.

Ce postcolonialisme veut aussi penser les effets de la colonisation sur les colonies mais aussi sur les sociétés colonisatrices

• N. Bancel,  
*Le Postcolonialisme, Que sais-je, 2022*

#### 4. Un débat sur les restitutions qui ressurgit dans le contexte des questions mémorielles

En France, le passé colonial a été longtemps absent des discours officiels, des commémorations et des lieux de mémoires. Le début des années 2000 marque un tournant. La loi de 2001, dite loi Taubira, qui reconnaît la traite négrière transatlantique et l'esclavage comme un crime contre l'Humanité soulève un débat dans la société. Une génération d'historiens a travaillé à éclairer le passé colonial et à partir des années 2000 une visibilité plus grande est donnée à leurs travaux (comme lors de la parution du *Livre noir du Colonialisme* de Marc Ferro en 2003) et stimule la création de groupes de recherche comme l'Association de la Connaissance Historique de l'Afrique Contemporaine (ACHAC). Ce mouvement contribue au développement de nouvelles institutions, comme le projet de Mémorial national de la France d'outre-mer prévu à Marseille en 2000, soutenu par l'Etat en 2003 puis finalement abandonné en 2006, ou encore la création d'un comité pour la Mémoire de l'esclavage en 2004. La controverse de 2005 sur l'enseignement des aspects positifs de la colonisation accélère le processus collectif de remémoration du passé colonial. Ce processus de réactions, publications, de mise en place d'expositions et de documentaires sur le sujet est renforcé par les suites du discours du président Nicolas Sarkozy à Dakar en 2007.

Différents courants se dessinent après 2007 dans l'historiographie française :

- Les partisans d'une vision moderne et complexe d'une Afrique ancrée dans l'histoire mondiale, en parallèle d'une dénonciation de la présence française et de la Françafrique néocoloniale. Publication d'ouvrages grand public avec la vulgarisation des *post colonial studies* (voir encadré) et la redécouverte d'auteurs anticoloniaux comme F.Fanon ou A.Césaire
- qui s'opposent aux « afropessimistes » (P.Péan, S.Smith...) qui légitiment la présence française en Afrique accompagnés à droite et à extrême-droite de la guerre culturelle avec la révision de l'histoire de France, la dénonciation de la repentance incarnée par Patrick Buisson qui mobilise l'Histoire à des fins politiques en niant les crimes de la colonisation.

- F.Robinet « Mémoires françaises de l'empire : silences, controverses, instrumentalisations » in P. Singaravélou (dir), *Colonisation, notre histoire*, Seuil, 2023

La première demande officielle du Bénin pour la restitution des œuvres culturelles pillées lors de la seconde guerre du Dahomey a lieu en 2016. Elle émane du président béninois Patrice Talon. Le président François Hollande rejette la demande et le 12 décembre 2016, Jean-Marc Ayrault, ministre français des Affaires étrangères, la formule au nom du principe d'inaliénabilité des collections nationales.

En novembre 2017, le discours d'Emmanuel Macron à l'université de Ouagadougou (Burkina Faso) marque une rupture par sa remise en cause du principe de l'inaliénabilité des collections publiques contenue dans le Code du Patrimoine. « Le patrimoine africain doit être mis en valeur à Paris mais aussi à Dakar, à Lagos, à Cotonou, ce sera une de mes priorités. Je veux que d'ici à 5 ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique ».

La présidence d'E. Macron est marquée par un attachement aux questions mémorielles. Des demandes sont faites auprès de spécialistes reconnus pour des plans d'action mémorielle : rapport de l'historien V. Duclerc sur le rôle de la France au Rwanda, mission d'Achille Mbembe sur les perspectives de renouvellement des relations franco-africaines, rapport Stora et le rapport Sarr-Savoy sur la question des restitutions de biens culturels qui a contribué à faire bouger les lignes sur les objets royaux du Bénin.

En parallèle, toute une interrogation existe sur les legs de l'histoire coloniale dans le présent de nos sociétés.

Le mouvement Black Lives Matters en 2020 a fait le lien entre les violences exercées sur les corps noirs et le sort des objets africains emprisonnés dans les capitales européennes, mais également entre les politiques de restrictions migratoires et l'accueil valorisé des productions africaines dans les musées en Europe.

La coopération patrimoniale franco-béninoise est aussi un moyen pour la France d'améliorer son image et de contrer un sentiment anti-français croissant, alimenté par la propagande russe dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Le rôle de la France est important dans le financement des rénovations prévues au Bénin par l'Agence française pour le développement et un nouvel institut franco-béninois est prévu (sur le modèle de la Villa Médicis). Le Bénin est l'un des rares pays d'Afrique avec lequel la France n'a pas une relation uniquement basée sur le militaire ou l'aspect sécuritaire.

Pour résumer les étapes de la demande de restitution, voir la frise chronologique bien mise en scène ici :

<https://tresorsroyaux.bj/historique/>

### 5. Les questions soulevées par les demandes de restitution

*Le rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain - Vers une nouvelle éthique relationnelle* a été remis à la présidence française le 29 novembre 2018 par Bénédicte Savoy et Felwine Sarr.

- ➡ Restitution de 26 œuvres
- ➡ Rapport Martinez (ancien patron du Louvre, mis en examen dans l'enquête sur un vaste trafic d'antiquités)
- ➡ Projet de loi-cadre facilitant et accélérant les restitutions (en l'état actuel, il faut une loi pour chaque restitution)

A la fin 2022, l'Allemagne a rendu une vingtaine de « bronzes du Bénin » au Nigéria (où se situe la capitale de l'ancien royaume du Bénin) qui proviennent de plus d'un millier de plaques de bronze sculpté saisies en 1897 lors de l'expédition punitive de l'armée britannique, dispersé ensuite dans les musées européens. Au British Museum, ils sont toujours en vitrine.

La course à la restitution est critiquée par certains comme relevant d'un « wokewashing », un moyen de se montrer sous un jour favorable sur ce sujet faisant ainsi oublier d'autres sujets plus épineux.



La Belgique est très en avance grâce à une politique particulièrement volontariste de Thomas Dermine, secrétaire d'Etat chargé de la Politique Scientifique, avec pour principe « 100% des objets ethnographiques qui ont été collectés par des Belges sur le territoire de l'actuelle RDC [République Démocratique du Congo] entre 1885 et 1960 sont questionnables ». Le Musée de Tervuren en est le modèle : cette vitrine de l'œuvre « civilisatrice » de Leopold II dont le bâtiment fut fermé entre 2013 et 2018 pour « décoloniser » les collections, arbore, depuis, une plaque à l'entrée spécifiant « si les collections conservées et gérées par le musée sont la propriété juridique de l'Etat fédéral belge, elles appartiennent moralement aux pays dont elles proviennent ». Cela s'accompagne de la mise en place d'un programme de « recherche de provenance ». Quatre chercheuses furent embauchées pour travailler sur les conditions d'acquisition de 83 000 objets dont Céline Charkaoui : « C'est un nouveau métier, qu'il nous faut inventer. Chaque cas est différent : selon les objets, on doit chercher dans les archives judiciaires, militaires ou commerciales, ou encore retrouver les familles des donateurs pour les interroger... » avec le problème du manque de « preuves ».

En France, on commence à y réfléchir : la première formation diplômante en « recherche de provenance des œuvres » à Paris X Nanterre a été créée en février 2023. Anne-Solène Rolland, Directrice du Patrimoine et des collections du quai Branly : « nous travaillons avec nos partenaires africains, qui nous aident à identifier les sources, l'usage des objets, leur contexte historique. Grâce à ce travail qui retrace la biographie des objets, on apporte un regard nouveau. Ainsi, on décolonise non pas les musées, mais la production des savoirs » : Un exemple précis est le projet de recherche sur le « trésor de Ségou », un ensemble de bijoux, d'armes et de manuscrits saisis par le Général Français Archinard en 1890 après avoir pris Ségou, la capitale de l'Empire toucouleur (Mali).

A connaître : Bénédicte Savoy, une historienne de l'art qui fait bouger les lignes.

Cette historienne qui travaille en Allemagne s'est vue confier avec Felwine Sarr, écrivain et universitaire sénégalais, un rapport sur la question des restitutions par Emmanuel Macron qu'ils ont rendu en 2018 et qui a amorcé le retour des 26 œuvres au Bénin.

Elle a également publié en 2021 **Le long combat de l'Afrique pour son art** en Allemagne. En réaction à cet ouvrage, les musées nient avoir été impliqués directement dans l'extraction massive et souvent violente de biens culturels et affirment qu'aucune demande officielle de restitution n'avait été formulée par aucun Etat africain (affirmation démentie puisque les premières demandes datent de 1972 et sont conservées dans archives). Pourtant, quatre jours après la parution du livre, les Musées de Berlin diffusent l'information « confidentielle » que l'Allemagne va également s'engager à restituer les « bronzes ».

En Afrique, l'inquiétude s'accroît en constatant que la minutie, la complexité et la durée des recherches de provenance prennent trop de temps. C'est une « nouvelle arme, qui prend les traits d'un montage technique et qui tend à se systématiser, peut-être dans le but de bloquer les institutions » souligne El Hadji Malick Ndiaye, conservateur du Musée Théodore Monod de Dakar.

En 2023, les préconisations du rapport Martinez à Emmanuel Macron sont :

- o Ne pas limiter le périmètre géographique des restitutions aux seuls territoires anciennement administrés par la France.
- o Instituer 9 « critères de restituabilité » dont l'obligation de prouver le caractère illégal ou illégitime de son acquisition. Une commission bilatérale composée d'experts sera chargée d'étudier chaque demande.
- o Créer un statut de « patrimoine partagé » pour que puissent être rendues certaines œuvres ne remplissant pas tous les critères de restituabilité, sous la forme d'un dépôt à long terme.
- o S'assurer préalablement de l'accord de donateurs et ayants-droits si besoin.
- o Européaniser la démarche : critères communs à tous les pays, créer un fonds européen public-privé pour financer les programmes de recherche de provenance.

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE DE *DAHOMEY*, FILM DE M.DIOP (B.LAPLANE ET M.SAUMET)

Ce rapport permettait de créer un projet de loi-cadre prévu par la ministre de la Culture basé essentiellement sur ces trois aspects :

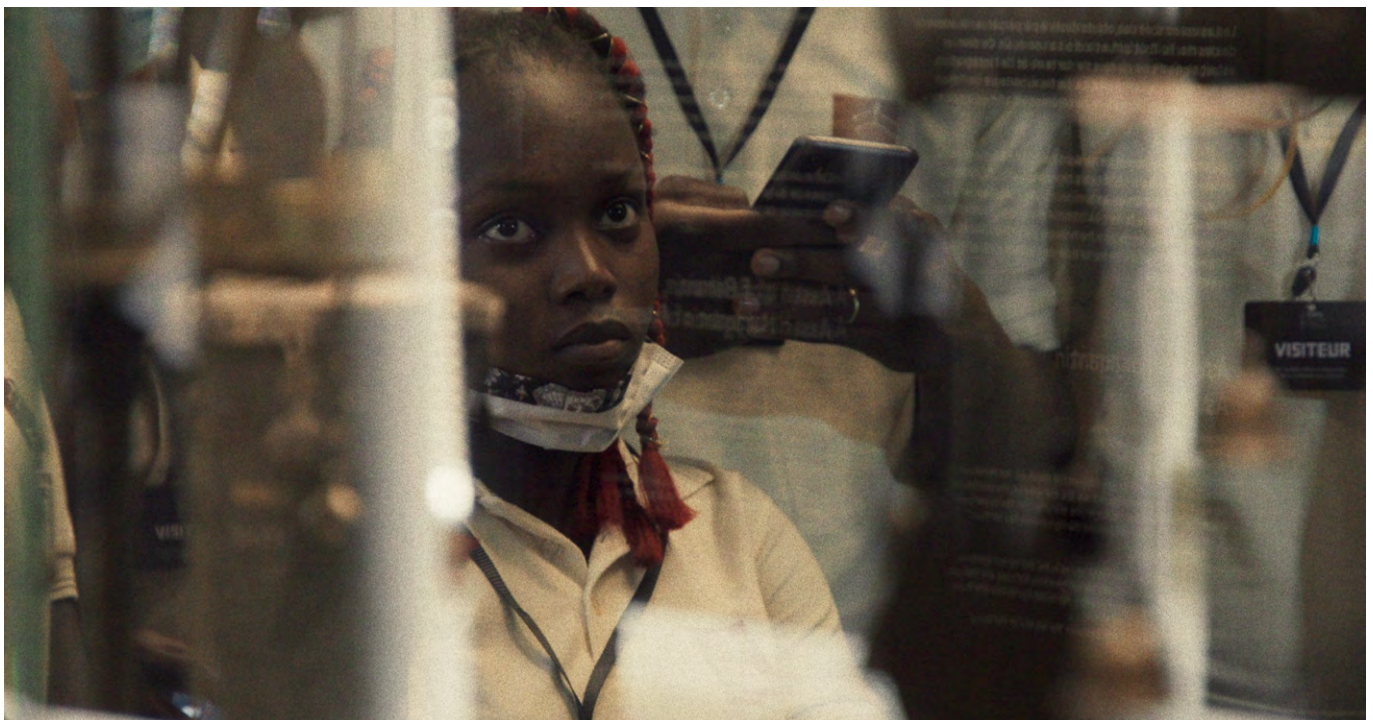
- o Inaliénabilité reste la règle
- o Pas de restitution automatique
- o Renforcement des coopérations culturelles

« Le chemin qui mène aux restitutions n'est ni celui du déni, ni celui de la repentance. C'est celui de la reconnaissance. On sort de l'amnésie, du non-dit et du tabou. On regarde l'histoire en face. Il ne s'agit pas de chercher des coupables ou des responsables, mais de reconnaître des faits historiques avérés. (...) C'est une forme de rééquilibrage, pour permettre un accès plus large des Africains à leur patrimoine. Et c'est aussi, pour nous Français, une façon de reconnaître la part d'africanité de notre nation et la place importante des diasporas dans notre société et dans notre culture- une richesse extraordinaire dont nous pouvons être fiers. » (entretien de Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, au *Nouvel Obs*, avril 2023).

Cependant la dissolution de l'Assemblée Nationale du 9 juin 2024 a suspendu, peut-être définitivement, ce projet de loi.

Pourtant cette orientation était saluée par des acteurs internationaux comme l'UNESCO. La restitution des 26 œuvres du Royaume d'Abomey a été citée en exemple, lors de sa table ronde sur le sujet en juin 2023. Les experts ont souligné les nouvelles formes de coopération internationale que cette question suscitait, comme c'est le cas entre la France et le Bénin.

- Dossier « L'art décolonisé », Sarah Diffalah et Charles Giol, *Nouvel Observateur*, 3055, avril 2023
- <https://www.lefigaro.fr/culture/le-benin-recupere-deux-artefacts-voles-par-les-britanniques-20240721>
- **B. Savoy, *Le long combat de l'Afrique pour son art*, édition française, Seuil, 2023**
- <https://www.unesco.org/fr/fight-illicit-trafficking/agreement-and-cooperation-return-and-restitution>



### III. Propositions d'activités pédagogiques

#### 1. Activité 1 : entre histoire et histoire des arts, présentation des œuvres d'art protagonistes du film

- ✓ **Public visé : Premières**
- ✓ **Histoire : Chapitre 3 Métropoles et colonies issu du Thème 3 la Troisième République avant 1914**
- ✓ **Interdisciplinarité : Histoire de l'art, Arts plastiques**
- ✓ **Moment : séquence préparatoire au visionnage du film**

**A savoir :** Les 26 œuvres du Trésor royal d'Abomey qui sont au cœur du film *Dahomey* s'inscrivent dans un phénomène récurrent de spoliation lié aux périodes coloniales de plusieurs pays européens. Sur les 7 000 œuvres provenant du Royaume de Dahomey, seules 26 ont été restituées au Bénin. Cette perte de patrimoine est évoquée par un des étudiants dans le film « 90% du patrimoine culturel [est] à l'extérieur » (minutage 39').

Plus de 500 000 œuvres africaines sont conservées dans les grands musées publics de Paris, Berlin, Londres, Vienne, Amsterdam, Leyde... C'est sans compter les biens détenus par les musées régionaux, les musées militaires, universitaires ou missionnaires, comme à Oxford ou au Vatican.

Ce tableau est réalisé à partir des données fournies par Bénédicte Savoy, d'après les chiffres fournis par les musées eux-mêmes :

Musée (Pays)	Estimation du nombre d'œuvres venues du sud du Sahara
British Museum (Royaume-Uni)	69 000
Weltmuseum (Autriche)	37 000
Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren (Belgique)	180 000
Nationaal Museum van Wereldculturen (Pays-Bas)	66 000
Musée d'ethnologie de Berlin (Allemagne)	75 000
Musée du Quai Branly-Jacques Chirac (France)	70 000

Les œuvres exposées dans le film et qui ont été restituées par la France au Bénin ont différentes valeurs comme le film le démontre à la 55ème minute, différemment perçues et comprises par le public qui les voit. Ce sont des objets royaux qui visaient à symboliser la puissance du roi et du royaume (comme les statues de Ghézo et Gbéhanzin) mais ce sont également des objets sacrés et religieux liés au vaudou (ou vodun), mais également des objets d'art béninois, africain, et à portée universelle.

❖ **À la manière d'un historien de l'art, rédigez la notice d'une œuvre sur le modèle présenté dans le tableau (page suivante) en essayant de tenir compte de ces différentes valeurs.**

Pour une recherche plus aidée, on peut se référer aux sites suivants :








<https://www.quaibrany.fr/fr/collections/vie-des-collections/actualites/restitution-de-26-oeuvres-a-la-republique-du-benin>

<https://tresorsroyaux.bj/tresors/>

**Pour aller plus loin :** Il est possible également de faire travailler sur des œuvres non restituées (3100 sont identifiées pour l'instant) comme la statue du dieu Gou, conservée au Musée du Louvre (seule statue de métal à taille humaine dans l'art africain, dont l'auteur identifié est un forgeron (Akati Ekplékendo) pour le roi Glèlè en 1858 en l'honneur du dieu du fer et de la guerre.



**DOSSIER PÉDAGOGIQUE DE DAHOMEY, FILM DE M.DIOP (B.LAPLANE ET M.SAUMET)**

Des trônes et sièges royaux	1/ siège royal de Cana		Siège royal en bois, de style yoruba montrant le roi sous un dais entouré de servantes à l'étage supérieur et à l'étage inférieur l'asservissement des populations conquises. Il appartenait à la collection Dodds, après le pillage en 1892 dans la capitale du Dahomey, arrivé dans les collections du Musée ethnographique du Trocadéro (futur Musée de l'Homme) puis transféré au Musée du Quai Branly. Restitué au Bénin en 2021.
	2/ le trône du roi Ghézo		
	3/le Trône du roi Glélé		
Trois statues royales mi-homme, mi-animal	1/ la statue homme-requin du roi Béhanzin		
	2/ la statue homme-lion du roi Glèlè		
	3/ la statue homme-oiseau du roi Ghézo		
Des portes du palais royal d'Abomey			

## 2. Activité 2 : Les métiers du patrimoine en action autour des enjeux de conservation d'une œuvre d'art

- ✓ Public visé : Terminales
- ✓ Spécialité HGGSP Thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques
- ✓ Interdisciplinarité : spécialité Arts Plastiques
- ✓ Moment : séquence préparatoire au visionnage du film

Le film *Dahomey* consacre de nombreux moments à la mise en images de l'entreprise patrimoniale mise en place par le Bénin pour permettre le retour des trésors royaux dans leur pays d'origine. On peut mettre en lumière plusieurs thèmes d'étude :

- Ainsi, dans le film, **certains passages sont une réponse filmée comme un contrepoint aux arguments longtemps utilisés par les directions des musées européens pour refuser les restitutions**. Le film met en lumière les diverses formes entreprises par le Bénin pour assurer des conditions de transport, de conservation et d'exposition qui répondent aux normes internationales.

L'accent est mis sur les entreprises spécialisées en France et au Bénin (ESI en France, Africa DEM au Bénin), sur la précaution des manipulations et du transports des œuvres d'art et sur les conditions de conservation notamment les règles d'hygrométrie, de température et de lumière (à partir de 19'58) et de sécurité (caméras, gardes, surveillance). Le film montre aussi l'exposition gratuite des œuvres « *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui, de la restitution à la révélation : Trésors royaux et art contemporain du Bénin* » qui a recueilli un immense succès. Ainsi, 3 millions d'euros ont été dépensés pour la seule exposition d'accueil des œuvres par le président Patrice Talon avec une scénographie soignée confiée à des cabinets français qui voulait répondre aux standards internationaux.

**A savoir :** Les musées européens ont longtemps justifié leur refus des restitutions en raison des conditions de conservation jugées insuffisantes dans les pays qui en faisaient la demande. Dans le conflit qui oppose le Royaume-Uni à la Grèce au sujet des frises du Parthénon, la construction du musée de l'Acropole (inauguré en 2009) a été pensée pour fournir un écrin aux sculptures dans l'attente de leur retour. Des arguments à nouveau entendus au moment de la décision d'Emmanuel Macron de rendre à l'Afrique, ou au moins au Bénin, ces œuvres : mauvais état, voire inexistence des musées, incapacité de conservation et d'exposition, risque de trafic illégal d'œuvres d'art, désintérêt des Africains pour leur patrimoine....

- **Le film permet d'identifier des métiers spécifiques au secteur du patrimoine :** Conservateur, régisseur, commissaire d'exposition, entreprises de transport spécialisée, entreprises de surveillance spécialisées... A partir de la minute 24, on assiste ainsi à la lecture du constat d'état à réception de l'œuvre (pour le trône, puis 1e statue, puis 2e statue) par Calixte Biah.

A savoir : Calixte Biah est un historien et conservateur béninois qui supervise le rapatriement des biens restitués. Le Bénin s'est doté, dès 1998, d'une Ecole du Patrimoine africain (EPA) qui a formé en dix ans plus de 400 professionnels africains aux méthodes de conservation préventive et de mise en exposition. Une formation qui s'est faite en partie dans le cadre d'un partenariat France - Bénin.

- ❖ **Questionnaire à donner aux élèves pour prélever des informations en cours de visionnage :**
  - **Quelles sont les précautions de manipulation que la réalisatrice a mises en valeur ?**
  - **Quelles sont les conditions de conservation d'une œuvre d'art que montre la caméra ?**
  - **Quels sont les différents métiers spécialisés que vous avez identifiés ?**

❖ Pour aller plus loin : donner à réaliser la fiche métier conservateur-trice du patrimoine.

Aide : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/conservateur-conservatrice-du-patrimoine>

- **Le film présente la mise en place d'une politique culturelle béninoise** : A partir de la 36ème minute, le discours officiel évoque les « efforts de conservation » entrepris jusque-là et cette restitution-ci comme une étape vers l'avenir pour accueillir un jour « ce qui reviendra... », à savoir le reste des Trésors du palais d'Abomey. La restitution de 2021 s'inscrit donc dans un processus plus large qui est mené dans le cadre d'une politique patrimoniale des autorités béninoises.

Le retour des œuvres a donné lieu à des manifestations et des cérémonies qui ont eu une audience nationale au Bénin. En particulier, le 10 novembre 2021, jour du retour des œuvres au Bénin, est un événement dans l'histoire nationale béninoise dont rend bien compte le film *Dahomey*. A partir de la minute 18, dès l'aéroport, puis le long du chemin emprunté par le camion « Restitution des Trésors royaux du Bénin », la caméra suit les danses, les spectateurs qui s'arrêtent pour filmer le cortège. Les biens restitués sont accueillis au Palais de la Marina, qui est la résidence officielle du Président de la République du Bénin à Cotonou, selon une étiquette digne de la visite d'un chef d'Etat. La caméra filme les coups de canon, le tapis rouge, capte des extraits de discours, et montre certains invités officiels (rois, reines, chefs et cheffes).

**A savoir** : Dès 2006 la fondation Zinsou, qui est une fondation béninoise consacrée à la culture et à l'art contemporain africain, a accueilli des œuvres prêtées par le musée du Quai Branly. A l'occasion du centenaire de la mort du roi Béhanzin, trente objets du Trésor Royal avaient été l'objet d'une exposition qui a duré trois mois et accueilli 275 000 visiteurs. Ce prêt s'inscrivait dans le souhait du Président Chirac, exprimé lors de l'ouverture du musée du Quai Branly, de voir revenir certains objets dans leur pays d'origine lors d'occasions particulières. Cette exposition et ce prêt ont été alors pensés au Bénin et en France comme un premier pas vers une nouvelle politique culturelle entre les deux pays.

Le film montre aussi l'exposition gratuite des œuvres « *Art du Bénin d'hier et d'aujourd'hui, de la restitution à la révélation : Trésors royaux et art contemporain du Bénin* » qui a recueilli un immense succès. 300 000 personnes sont venues voir les Trésors, notamment des publics scolaires, des responsables du culte vaudou, des chefs traditionnels. Cette exposition mettait aussi en scène des œuvres d'artistes contemporains, illustration de la réconciliation du passé et du présent.

<https://afrique.latribune.fr/politique/2022-05-20/benin-victime-de-son-succes-l-exposition-des-oeuvres-restituees-devrait-se-prolonger-918326.html>

Elle fait partie d'une politique plus large d'exploitation du sentiment patriotique par le président P. Talon, lui-même collectionneur d'art, qui a fait du soft power une partie de son programme politique, notamment pour développer le tourisme dans le pays. En témoigne une multitude de projets :

- ➔ La rénovation du Musée international de la Mémoire et de l'Esclavage à Ouidah
- ➔ La construction du Musée des rois et des Amazones du Danhomè (Dahomey) à Abomey au cœur du site classé à l'Unesco
- ➔ L'ouverture de la Galerie Nationale en 2020
- ➔ Le projet d'un Musée international du Vaudou

Mais aussi des politiques de renforcement législatif de lutte contre les trafics d'œuvres d'art et le renforcement des effectifs de l'Ecole du Patrimoine.

• **Le film permet de montrer comment le patrimoine est vecteur d'une identité culturelle et historique d'une Nation et d'un peuple.** Le film montre bien que la restitution d'objets patrimoniaux a eu un impact fort sur la société béninoise. Il met en scène la prise de conscience de la richesse du patrimoine béninois par les jeunes générations. Cela est exprimé ouvertement lors de la prise de parole des étudiants qui évoque la richesse du patrimoine béninois qui peut être matériel (mais souvent présente dans les collections des musées à l'étranger) et immatériel (ce sont les danses, les traditions présentes à l'intérieur du pays et qu'il convient de valoriser). A partir de la minute 38, les étudiants parlent d'« héritage culturel », du patrimoine comme étant « ma culture, ma vie, mon âme ». Ils parlent aussi d'une histoire retrouvée, réappropriée qui les rend fiers (« capacité de raconter une Histoire à nos enfants », « ingéniosité de nos ancêtres »... ). Ces étudiants prennent aussi conscience de la portée universelle de leur patrimoine et d'une forme de « contribution au patrimoine mondial ».

Cette prise de conscience de la valeur du patrimoine béninois est aussi montrée lorsque la caméra glisse sur certains jeunes spectateurs qui admirent les œuvres mises en lumière dans l'exposition. Les visages expriment la gravité et la solennité du moment qui semble pour eux comme une révélation (à partir de la minute 50 et à nouveau à 57).

**A savoir :** Mati Diop dit avoir été très influencée par un court métrage de Nii Kwate Owoo, universitaire et cinéaste ghanéen. Son film documentaire *You Hide Me* (1970) montre deux Africains qui découvrent de l'art africain, notamment des bronzes du Bénin, cachés dans les sous-sols du British Museum. Le film est une dénonciation des régimes coloniaux qui, en établissant leur domination, ont tenté d'effacer toute trace de civilisation, de religion, de langue et d'art africains.

### 3. Activité 3 : La restitution en débat

- ✓ **Public visé : Terminales**
- ✓ **Grand Oral**
- ✓ **Spécialité HGGSP Thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**
- ✓ **Interdisciplinarité : spécialité LLCE anglais thème Arts et débats d'idées / spécialité Arts Plastiques thème L'artiste et la société**
- ✓ **Moment : séquence postérieure au visionnage du film**

#### Sujet de Grand Oral : Faut-il poursuivre la restitution des œuvres d'art ?

Poursuivez la recherche de l'argumentaire (représentant-e de l'Unesco, du musée du Quai Branly, d'un musée béninois, d'un musée chinois, du ministère de la Culture, d'un-e historien-ne de l'art...).

Pour alimenter la réflexion, voici des pistes de recherche :

Pour les restitutions	Contre
<p><b>Michel Leiris, secrétaire de l'expédition ethnographique Dakar-Djibouti (1931-1933), dans <i>l'Afrique fantôme</i>, dénonce les vols ou les menaces opérés pour obtenir des objets d'art.</b></p> <p><b>Robert Vallois, propriétaire d'une galerie spécialisée en mobilier art déco et collectionneur de « récades » (sceptres du Dahomey), décide en 2015 de financer à Cotonou la construction d'un musée auquel lui et ses amis antiquaires font don d'une cinquantaine d'objets :</b> « Pour nous, il ne s'agissait pas de restituer, personne n'employait ce mot à l'époque, on a fait ça sur un coup de tête. Les œuvres d'art sont universelles,</p>	<p><b>Yves-Bernard Debie, avocat belge, conseiller des principaux syndicats de marchands et experts en arts africains :</b> « Les conservateurs sont formés pour conserver, pas pour prêter leur concours à une volonté politique qui se sert de ces objets symboliques comme de « cadeaux » de politique étrangère. Mais en tant que fonctionnaires, ils sont tenus à un devoir de réserve ».</p>

elles n'appartiennent à personne, ni à un Etat, ni à un peuple. Tout ce qui compte, c'est que le plus de monde possible puisse les voir et s'en nourrir. »	
<b>Euloge Ahanhanzo Glèlè, descendant du roi Glélé, père de Gbéhanzin :</b> « Je savais que des biens familiaux étaient partis. Longtemps je n'ai pas su où, personne ne nous racontait. Quand j'ai vu le trône, ici, à Cotonou, c'était comme le retour d'un parent après un long voyage. Une renaissance. »	<b>Daniel Hourdé, collectionneur et ancien marchand d'art africain :</b> « Si un nombre limité de restitutions est compréhensible, le problème est de savoir à quel moment on s'arrête ». « Je ne vois pas pourquoi, dans ces conditions, les Néerlandais ne réclameraient pas les Van Gogh qui se trouvent dans les musées américains ».
<b>Didier Houénoudé, historien de l'art à l'université d'Abomey-Calavi :</b> « Un tort historique a été quelque peu réparé, ce qui a permis aux jeunes de se réapproprier une culture dont nous avons été dépossédés ».	<b>Dan Hicks, professeur d'archéologie à Oxford au sujet du British Museum :</b> « C'est un musée national, et ses administrateurs sont soumis à l'immobilisme de nos gouvernements conservateurs actuels, qui voient dans les demandes de restitution d'œuvres d'arts africaines une forme de « conspiration woke » ».
<b>Nobel Koty, peintre béninois :</b> « En nous dépossédant de notre héritage culturel, on nous a privé de nos repères. Nous avons eu tendance à nous référer à la culture française, à regarder ce que font les autres. Avec ces restitutions, nous réalisons que nous avons, nous aussi, de grands artistes dans notre passé ».	

- Dossier « L'art décolonisé », Sarah Diffalah et Charles Giol, *L'Obs*, n°3055, 27 avril 2023.

#### 4. Activité 4 : un enjeu d'avenir pour les musées

- ✓ **Public visé : Terminales**
- ✓ **Grand Oral**
- ✓ **Spécialité HGGSP Thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques**
- ✓ **Interdisciplinarité : Spécialité Arts Plastiques Thème L'artiste et la société**
- ✓ **Moment : séquence postérieure au visionnage du film**

**A savoir :** Le rapport Savoy-Sarr a été vivement critiqué à sa sortie notamment par Stéphane Martin, président du musée du Quai Branly à l'époque, qui le qualifie comme un « cri de haine contre le contexte même de musée, considéré comme une invention occidentale, comme un lieu quasi criminel ».

En Europe, le risque existe effectivement pour les musées de voir s'étendre les demandes de restitutions et donc de voir les réserves (pourtant très vastes) se vider. Il faut donc se réinventer, trouver de nouvelles manières de partager la culture, augmenter les communications. Le Louvre Abou Dabi fondé en 2017 a fait figure de précurseur dans ce type de démarche.

En Afrique, la question se pose de savoir si les normes européennes sont celles qui conviennent. Dans le film *Dahomey*, un étudiant critique la notion occidentale du musée et un modèle de politique culturelle qui a été imposé pour répondre aux exigences occidentales (à partir de la minute 52). La politique culturelle béninoise en répondant aux attentes internationales a développé une logique propre qui peut inspirer



d'autres pays de la région. Au Mali, des banques culturelles ont été créées pour lutter contre le pillage et le trafic illégitime des biens culturels. C'est une forme d'institution muséale que développe l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) fondée au Bénin en 1998.

Les musées sont soit à créer, soit à réinventer. Il y a tout un champ des possibles à explorer.

### ❖ Grand oral : A quoi ressembleront les musées de demain ?

À vous d'imaginer le musée du futur :

- Sa localisation dans l'espace et dans la société
- La présentation et le contenu de ses collections (Les prêts, les expositions conjointes, la clarification de la provenance des œuvres et de leur condition d'acquisition (rendre la mémoire des œuvres)
- Ses moyens technologiques innovants

### 5. Activité 5 : Faire parler une œuvre, la question de la réappropriation culturelle (les œuvres, la langue, le sacré...)

- ✓ Public visé : Premières
- ✓ Histoire : Chapitre 3 Métropoles et colonies du Thème 3 la Troisième République avant 1914
- ✓ Interdisciplinarité : Lettres
- ✓ Moment : séquence postérieure au visionnage du film

**A savoir :** Les pièces de théâtre, la danse, les chansons, les poèmes, les films, les dessins, les colloques, les rapports mettent en avant la question de la restitution des objets spoliés pendant la période coloniale.

La démarche de Mati Diop révèle les enjeux historiques, politiques, éthiques, juridiques, philosophiques, mémoriels et artistiques qui s'attachent au retour de l'œuvre dans son pays d'origine.

Lors du débat entre étudiants à l'Université d'Abomey Calavi, l'accent est mis sur les critiques envers la France et la question des spoliations qui sont en lien avec l'histoire des collections du musée du Quai Branly. « On nous a volé bcp de choses », « œuvres déportées », « les colons nous ont rendus esclaves de nous-mêmes » (à partir de la minute 51).

Mais l'accent est mis aussi sur la question de l'acculturation et de la perte de sens qu'entraîne le déplacement d'une œuvre dans un pays qui ne perçoit pas cet objet de la même façon.

L'anthropologue Benoit de l'Estoile se posait les questions de savoir à qui appartiennent les objets des Autres, qui les interprète et les met en récit, que produisent l'absence et la disparition d'objets d'un côté, et de l'autre leur accumulation, qui y a accès et pour quelle transmission, que répare le geste de restitution.

- Cf. M Nur Goni « Restitutions, réparations : du problème à la solution » in P. Singaravélou (dir), *Colonisation, notre histoire*, Seuil, 2023

Le film *Dahomey* met en scène la logique de réappropriation qui s'opère parmi les étudiants, et de manière générale dans la société béninoise et africaine.

Le conte, la légende, l'épopée sont des figures de l'art suprême de la maîtrise de la parole et de son accompagnement poétique et musicale. Des formes artistiques qui permettent la sublimation et la personnification de l'œuvre. Le monologue de la statue dans le film fait référence à la parole réappropriée des œuvres volées. « Pourquoi ne m'ont-ils pas appelé par mon vrai nom ? » dit la statue (12'10). Et à la fin du film, « 26 n'existe pas, en moi résonne l'infini ».

❖ Sur le modèle de l'œuvre 26 dans le film, rendez la parole à une œuvre et imaginez le récit de sa vie de son pillage lors de la conquête coloniale (en vous appuyant sur des faits réels) et de son retour au pays. Ce récit pourra se faire par écrit ou à l'oral.

**Pour aller plus loin**, il est possible de réfléchir au fantastique de ce film avec les élèves et les interroger sur la question : « peut-on vraiment parler de fantastique dès lors qu'un récit se situe en Afrique, avec un système de croyances aux frontières plus poreuses (le vaudou, l'animisme) ? ». Ou bien sur le rôle de la langue comme moyen de domination culturelle (la question est posée dans le film à la 52<sup>ème</sup> minute et illustrée par des livres du patrimoine culturel français).

#### IV. Documents d'accompagnement et bibliographie

- Rapports français sur la question des restitutions
  - « Restituer le Patrimoine africain : vers une nouvelle éthique relationnelle »  
Rapport de Bénédicte Savoy et Felwine Sarr remis au Président de la République, Emmanuel Macron, le 23 novembre 2018.  
o <https://bj.ambafrance.org/Telecharger-l-integralite-du-Rapport-Sarr-Savoy-sur-la-restitution-du>  
« Patrimoine partagé : universalité, restitutions et circulation des œuvres d'art - Vers une législation et une doctrine françaises sur les «critères de restituabilité» pour les biens culturels »: Rapport de Jean-Luc Martinez au Président de la République, Emmanuel Macron, le 27 avril 2023  
o <https://www.vie-publique.fr/rapport/289235-universalite-restitutions-circulation-des-oeuvres-d-art-rapport-martinez>
- Bibliographie :
  - o *Atlas historique de l'Afrique*, F-X. Fauvelle et I. Surun, Autrement, 2019
  - o *Atlas des décolonisations*, J-P.Peyroulou, Autrement, 2014
  - o N. Bancel, P.Blanchard, S.Lemaire et D.Thomas (dir), *Histoire globale de la France coloniale*, Philippe Rey, 2022
  - o N. Bancel, *Le Postcolonialisme, Que sais-je?*, 2022
  - o B. Droz, *Histoire de la décolonisation au XX<sup>ème</sup>*, Seuil, 2006
  - o B. Savoy, *Le long combat de l'Afrique pour son art*, édition française, Seuil, 2023
  - o P. Singaravélou (dir), *Colonisation, notre histoire*, Seuil, 2023
  - o Dossier « L'art décolonisé », Sarah Diffalah et Charles Giol, *Nouvel Observateur*, 3055, avril 2023
  - o [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/08/27/au-benin-francoise-n-thepe-construit-un-ecrin-pour-les-amazones-et-les-rois-du-dahomey\\_6139180\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/08/27/au-benin-francoise-n-thepe-construit-un-ecrin-pour-les-amazones-et-les-rois-du-dahomey_6139180_3212.html)
  - o Souleymane Bachir Diagne, Léopold Sédar Senghor – *L'art africain comme philosophie*, Riveneuve, 2019
  - o Karima Lazali, *Le trauma colonial*, Découverte, 2018
  - o Louisa Yousfi, *Rester barbare*, la Fabrique, 2022
- Filmographie :
  - o Nii Kwate Owoo – *You hide me*, 1970
  - o Alain Resnais – *Les Statues meurent aussi*, 1953
  - o Cérémonie officielle de la réception des trésors royaux du Bénin du 10 novembre 2021 :  
<https://youtu.be/UDmjxE2G0JE>
- Podcasts :
  - o *Le cours de l'Histoire*, Xavier Mauduit, « SOS patrimoine en détresse 2/4 : patrimoine africain, itinéraires d'œuvres confisquées » avec Bénédicte Savoy et Philippe Dagen, 12/09/2023

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE DE *DAHOMEY*, FILM DE M.DIOP (B.LAPLANE ET M.SAUMET)

- Sitographie :

- o Dossier du musée du Quai Branly sur les œuvres : <https://www.quaibrantly.fr/fr/collections/vie-des-collections/actualites/restitution-de-26-oeuvres-a-la-republique-du-benin>
- o Dossier de l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme béninoise : <https://tresorsroyaux.bj/tresors/>
- o Site de l'UNESCO: <https://www.unesco.org/fr/fight-illicit-trafficking/agreement-and-cooperation-return-and-restitution>

### V. Séquençage et citations du film *Dahomey* (1h08)

	minutage	résumé	citation
Le trajet des œuvres restituées vers le Dahomey-Bénin	1'	Plan d'ouverture sur les Tour Eiffel vendues à la sauvette et les bateaux-mouches luxueux. Une affiche du 9/11/2021 montre les 26 trésors royaux du Bénin	« ces œuvres furent pillées lors de l'invasion des troupes coloniales françaises en 1892. Pour elles, 130 années de captivité touchent à leur fin »
	3'	Dans les couloirs du Musée du Quai Branly : caméras de surveillance, réserves	
	5'	Une œuvre parle en langue fon	« amputée de la terre qui m'a vu naître », « déracinée, arrachée, butin d'un immense pillage », « ils m'ont appelé 26 »
	12'	Des caisses montent dans l'avion	« quel ailleurs m'attend ? »
	15'	Rencontre entre les présidents Emmanuel Macron (France) et Patrice Talon (Bénin) pour l'arrivée pleine de cérémonie des œuvres au Bénin. La vie semble s'arrêter pour filmer, danser et chanter autour du cortège	« la lourdeur d'un passé dont je suis la trace »
	18'	Toutes les précautions sont prises : des capteurs d'humidité, des caméras...	
	24'	Ouverture des caisses avec lecture pleine de dignité du constat d'état et vérification professionnelle	
	28'	Présentation des œuvres dont le trône d'Abomey, la statue du roi	
	34'	Les personnalités arrivent pour un banquet inaugural et le discours qui s'engage à bien conserver les œuvres	
Le débat étudiant sur les questions posées par ces	38'	Débat étudiant à l'université d'Abomey sur : - La méconnaissance de ces œuvres au Bénin-même - La fierté que représente ces œuvres	« 90% du patrimoine culturel est à l'extérieur »  « ingéniosité de nos ancêtres »

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE DE *DAHOMEY*, FILM DE M.DIOP (B.LAPLANE ET M.SAUMET)

restitutions au Bénin		- La fierté d'avoir gagné ce combat culturel	« une réponse à ceux qui étaient sceptiques sur la question des restitutions »
	42'	- La France  - La question des dépenses  - La question de la réception de ces œuvres	« faire plaisir aux Béninois, faire plaisir à la France qui perd du territoire en Afrique » « Macron le fait pour la France » « on ne pense plus à l'estomac des gens » « insultés violemment » « 26 œuvres rendues sur 1000 » « acceptez le peu puis développez une technique pour récupérer les autres »
	48'	- La fonction historique de ces œuvres	« ce vaste présent en chantier qu'est l'Histoire »
Les témoignages de la réception de ces œuvres au Bénin	49'	Témoignage d'une Haïtienne dont les origines sont béninoises évoque l'histoire du Dahomey	
	51'	Témoignage d'une étudiante sur l'acculturation, sur la pertinence de cette création occidentale des musées pour des œuvres qui sont par nature sacrées	« les colons nous ont rendus esclaves de nous-mêmes »
	56'	Image des foules et notamment des jeunes qui viennent en nombre observer les œuvres et se posent des questions	
	1h01	La publicité et ses images : quelle image reste-t-il ?	« 26 n'existe pas, en moi résonne l'infini »

